

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version: 25-nov.-2020

Date de révision 30-mars-2022 Numéro de révision 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésif

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] & Benzisothiazoline-3-one [BIT]. Peut produire une réaction allergique EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

FCLP; France - FR Page 1/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version : 25-nov.-2020 Numéro de révision 8

Date de révision 30-mars-2022

Aucune information disponible.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

| NI III | EO N | 0401 | 0 6 6 | 12.20 | | | NI ' |
|---------------------------|-----------|------------|-------------------------|-------------------------|---------|---------|----------------|
| Nom chimique | EC No. | CAS No. | Classification selon le | Limite de | Facteur | Facteur | Numéro |
| | | | règlement (CE) | concentration | M | M (long | d'enregistreme |
| | | | nº 1272/2008 [CLP] | spécifique (LCS) | | terme) | nt REACH |
| Benzisothiazoline-3-one | 220-120-9 | 2634-33-5 | Acute Tox. 4 (H302) | Skin Sens. 1 :: | 1 | - | 01-2120761540- |
| [BIT] | | | Skin Irrit. 2 (H315) | C>=0.05% | | | 60-XXXX |
| 0.01 - < 0.05 % | | | Eye Dam. 1 (H318) | | | | |
| | | | Skin Sens. 1 (H317) | | | | |
| | | | Aquatic Acute 1 (H400) | | | | |
| | | | Acute Tox. 2 (H330) | | | | |
| | | | Aquatic Chronic 2 | | | | |
| | | | · (H411) | | | | |
| mélange de | 611-341-5 | 55965-84-9 | Acute Tox. 3 (H301) | Eye Dam. 1 :: | 100 | 100 | 01-2120764691- |
| 5-chloro-2-méthyl-2H-iso | | | Acute Tox. 2 (H310) | C>=0.6% Eye Irrit. 2 :: | | | 48-XXXX |
| thiazol-3-one et | | | Acute Tox. 2 (H330) | 0.06%<=C<0.6% | | | |
| 2-méthyl-2H-isothiazol-3- | | | Skin Corr. 1C (H314) | Skin Corr. 1C :: | | | |
| one (3:1) [C(M)IT/MIT] | | | Eye Dam. 1 (H318) | C>=0.6% | | | |
| <0.0015 % | | | Skin Sens. 1A (H317) | Skin Irrit. 2 :: | | | |
| | | | Aquatic Acute 1 (H400) | 0.06%<=C<0.6% | | | |
| | | | Aquatic Chronic 1 | Skin Sens. 1 :: | | | |
| | | | (H410) | C>=0.0015% | | | |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

| Nom chimique | EC No | CAS No | | DL50 par voie | | Inhalation, | Inhalation, |
|--|-----------|------------|-------------|------------------|----------------------|----------------------|----------------------------|
| | | | orale mg/kg | cutanée mg/kg | CL50 - 4 heures - | CL50 - 4 heures - | CL50 - 4 heures - gaz - |
| | | | | mg/kg | poussières/br | | ppm |
| | | | | | ouillard - mg/L | mg/L | |
| Benzisothiazoline-3-on e [BIT] | 220-120-9 | 2634-33-5 | 670 | >2000 | 0.25 | ı | - |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-is othiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | | 55965-84-9 | 100 | 87.12 | 0.33 | - | - |

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une

FCLP; France - FR Page 2/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version: 25-nov.-2020 Numéro de révision 8

concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

| Nom chimique | Notes |
|--|-------|
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et | В |
| 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] - 55965-84-9 | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Date de révision 30-mars-2022

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter

un médecin.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne

jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

FCLP; France - FR Page 3/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version: 25-nov.-2020

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Pour les secouristes

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Méthodes de confinement

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

Date de révision 30-mars-2022

Numéro de révision 8

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.

sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger contre le gel.

Température de stockage

recommandée

Ne pas congeler. Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésif.

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Aucune information disponible Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)

FCLP; France - FR Page 4/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Date de révision 30-mars-2022 Remplace la version: 25-nov.-2020 Numéro de révision 8

| Туре | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité |
|--|-------------------|---------------------------------|---------------------|
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 6.81 mg/m³ | |
| travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 0.966 mg/kg pc/jour | |

| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | | | | | | |
|--|---|---------------------------------|---------------------|--|--|--|--|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] (26 | Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5) | | | | | | |
| Туре | Voie d'exposition | Niveau dérivé sans effet (DNEL) | Facteur de sécurité | | | | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Inhalation | 1.2 mg/m³ | | | | | |
| Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé | Cutané(e) | 0.345 mg/kg pc/jour | | | | | |

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

| Concentration prévisible sans effet (PNEC) | |
|--|--|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5) | |
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 4.03 μg/l |
| Eau de mer | 0.403 μg/l |
| Usine de traitement des eaux usées | 1.03 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 49.9 μg/l |
| Sédiments marins | 4.99 μg/l |
| Terrestre | 3 mg/kg de masse sèche |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Éviter le

contact avec les yeux.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Éviter tout contact avec

la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau. Empêcher le produit de

pénétrer les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Visqueux Couleur Blanc

Odeur Aucune information disponible. Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode **Valeurs**

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

FCLP; France - FR Page 5/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Date de révision 30-mars-2022

Numéro de révision 8

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

d'ébullition

Inflammabilité Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air Limites supérieures

Remplace la version: 25-nov.-2020

Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair > 100 °C CC (test en vase clos Closed Cup)

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Température de décomposition

8.6 - 9.3 pН

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

@ 23 °C Viscosité dynamique 30000 - 40000 mPas

Hydrosolubilité Aucune donnée disponible Soluble

dans l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun(e) connu(e) @ 23 °C

0.95 - 1.05 Densité relative

Aucune donnée disponible Densité apparente

Densité Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%)

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Stabilité

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

FCLP; France - FR Page 6/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version: 25-nov.-2020

Conditions à éviter Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Hydrocarbures.

Date de révision 30-mars-2022

Numéro de révision 8

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|---------------------|---|----------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | =670 mg/kg (Rattus) | LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) | ATE = 0.25 mg/L |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazo I-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | - | LD50 = 87.12 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) | = 0.33 mg/L (Rat) 4h |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 7/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version: 25-nov.-2020

Mutagénicité sur les cellules

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Date de révision 30-mars-2022

Numéro de révision 8

germinales

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

| Nom chimique | Algues/végétaux | Poisson | Toxicité pour les | Crustacés | Facteur M | Facteur M (long |
|-------------------------|-----------------|----------------|-------------------|-----------------|-----------|-----------------|
| | aquatiques | | micro-organism | | | terme) |
| | | | es | | | |
| Benzisothiazoline-3-on | EC50 3Hr | LC50 (96hr) | - | EC50(48hr) 2.94 | 1 | |
| e [BIT] | 13mg/l | 2.15 mg/l | | mg/l (Daphnia | | |
| 2634-33-5 | (activated | Cyprinodon | | Magna) OECD | | |
| | sludge) (OECD | variegatus EPA | | 202 | | |
| | 209) | 540/9-85-006 | | | | |
| mélange de | EC50 (72h) | EC50 (96h) = | - | EC50 (48h) =0.1 | 100 | 100 |
| 5-chloro-2-méthyl-2H-is | =0.048 mg/L | 0.22 mg/L | | mg/L (Daphnia | | |
| othiazol-3-one et | (Pseudokirchner | (Oncorhynchus | | magna) (OECD | | |
| 2-méthyl-2H-isothiazol- | iella | mykiss) (OECD | | 202) | | |
| 3-one (3:1) | subcapitata) | 211) | | | | |
| [C(M)IT/MIT] | (OECD 201) | | | | | |
| 55965-84-9 | | | | | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] (55965-84-9)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|------------------------------------|--------------------|----------------|----------------------|
| OCDE, essai n° 301B : | 28 jours | biodégradation | N'est pas facilement |
| Biodégradabilité facile : Essai de | | | biodégradable |

FCLP; France - FR Page 8/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version: 25-nov.-2020 Numéro de révision 8

Date de révision 30-mars-2022

| | | |
|------------------------------|------|--|
| dégagement de CO2 (TG 301 B) | | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|---|------------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | 0.7 |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et | 0.7 |
| 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---|---------------------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] | · |

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Ne pas réutiliser les récipients vides. Emballages contaminés

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09 Catalogue européen des déchets

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque: Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

FCLP; France - FR Page 9/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Date de révision 30-mars-2022

Numéro de révision 8

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Remplace la version: 25-nov.-2020

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin NP 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e) 14.7 Transport maritime en vrac Sans objet

selon les instruments de l'OMI

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Dangers pour Sans objet l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Contient un biocide : contient de la C(M)IT/MIT (3:1). Peut produire une réaction allergique

FCLP; France - FR Page 10/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version: 25-nov.-2020

·

Date de révision 30-mars-2022

Numéro de révision 8

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|-------------------------------|-------------------|
| Benzisothiazoline-3-one [BIT] | RG 65 |
| 2634-33-5 | |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Scénario d'exposition

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes assigned to an entry

Note B: Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle BGW Valeur limite biologique

FCLP; France - FR Page 11/12

QUELYD COLLE FINITIONS ET RETOUCHES

Remplace la version : 25-nov.-2020 Numéro de révision 8

Date de révision 30-mars-2022

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

| NAZOL I I I 199 C | |
|---|-------------------|
| Méthode de classification | |
| Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] | Méthode utilisée |
| Toxicité aiguë par voie orale | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - gaz | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs | Méthode de calcul |
| Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard | Méthode de calcul |
| Corrosion/irritation cutanée | Méthode de calcul |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation respiratoire | Méthode de calcul |
| Sensibilisation cutanée | Méthode de calcul |
| mutagénicité | Méthode de calcul |
| Cancérogénicité | Méthode de calcul |
| Toxicité pour la reproduction | Méthode de calcul |
| STOT - exposition unique | Méthode de calcul |
| STOT - exposition répétée | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique aiguë | Méthode de calcul |
| Toxicité aquatique chronique | Méthode de calcul |
| Danger par aspiration | Méthode de calcul |
| Ozone | Méthode de calcul |

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 30-mars-2022

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 2 3 11 12 16

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 12/12